

République du Sénégal

*Un Peuple – un But – une Foi*

Région de Matam

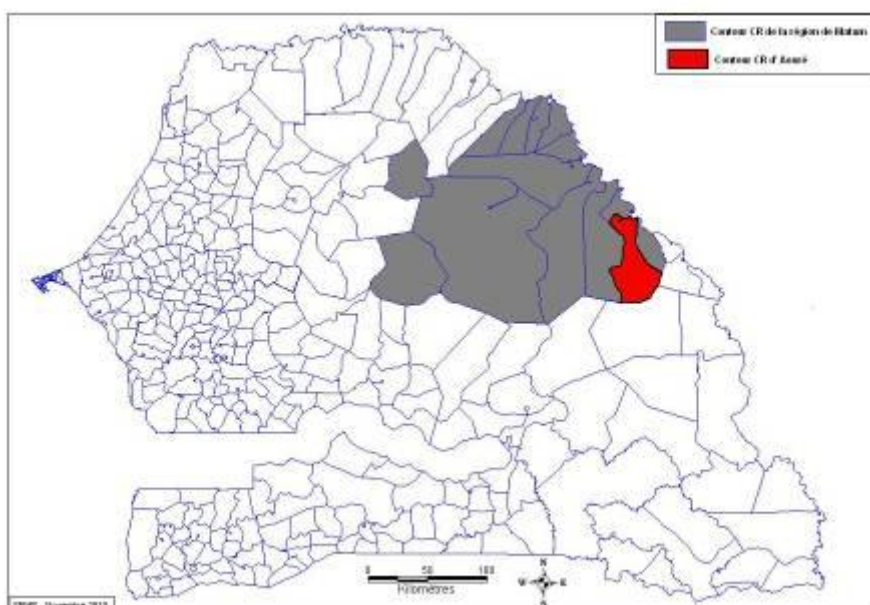
Département de Kanel

Arrondissement de Orkadiéré

**Communauté Rurale de Aouré**

---

**DIRECTION DE L'HYDRAULIQUE RURALE  
PEPAM  
Sous-programme PEPAM IDA**



**PLHA**  
**Communauté Rurale de Aouré**

Version finale: mars 2012



Réalisé par SEMIS

# Sommaire

<b>FICHE DE SYNTHÈSE PLHA</b> .....	<b>1</b>
<b>PARTIE A – PRÉSENTATION DE LA COMMUNAUTÉ RURALE</b> .....	<b>1</b>
<b>I. CARACTÉRISTIQUES GÉNÉRALES</b> .....	<b>2</b>
1.1 SITUATION GÉOGRAPHIQUE.....	2
1.2 LOCALITÉS.....	2
1.3 POPULATIONS.....	4
1.4 CHEPTTEL.....	4
<b>II. INFRASTRUCTURES DE BASE</b> .....	<b>5</b>
2.1 ÉDUCATION.....	5
2.2 SANTÉ.....	5
2.3 ÉLECTRICITÉ.....	5
2.4 COMMUNICATION.....	5
<b>PARTIE B – BILAN D'ACCÈS À L'EAU ET À L'ASSAINISSEMENT</b> .....	<b>6</b>
<b>I. ACCÈS À L'EAU POTABLE</b> .....	<b>7</b>
1.1 RESSOURCES EN EAU.....	7
1.1.1 <i>Eaux de surface</i> .....	7
1.1.2 <i>Eaux souterraines</i> .....	7
1.2 SYNTHÈSE D'INVENTAIRE DES INFRASTRUCTURES DE PRODUCTION ET DISTRIBUTION D'EAU.....	7
1.3 ACCÈS À L'EAU POTABLE POUR LES USAGES DOMESTIQUES.....	8
1.3.1 <i>Taux d'accès</i> .....	8
1.3.2 <i>Bilan EPE</i> .....	8
1.3.3 <i>Taux de desserte</i> .....	8
1.4 ACCÈS À L'EAU POTABLE POUR LES USAGES PRODUCTIFS ET BESOINS COMMUNAUTAIRES.....	9
1.4.1 <i>Cheptel</i> .....	9
1.4.2 <i>Infrastructures scolaires</i> .....	9
1.4.3 <i>Infrastructures de santé</i> .....	9
1.4.4 <i>Marchés</i> .....	10
1.4.5 <i>Lieux de culte</i> .....	10
1.4.6 <i>Autres infrastructures communautaires</i> .....	10
1.5 CONCLUSIONS SUR L'ACCÈS À L'EAU POTABLE.....	10
<b>II. ACCÈS À L'ASSAINISSEMENT</b> .....	<b>10</b>
2.1 ACCÈS À L'ASSAINISSEMENT DANS LES INFRASTRUCTURES COMMUNAUTAIRES.....	10
2.1.1 <i>Inventaire des infrastructures d'assainissement des services sociaux de base</i> .....	10
2.1.2 <i>Accès à l'assainissement des services sociaux de base</i> .....	11
2.2 ACCÈS À L'ASSAINISSEMENT INDIVIDUEL.....	11
2.2.1 <i>Inventaire des infrastructures d'assainissement individuel</i> .....	11
2.2.2 <i>Accès à l'assainissement des ménages</i> .....	11
2.3 CONCLUSIONS SUR L'ACCÈS À L'ASSAINISSEMENT.....	12
<b>PARTIE C – PLAN D'INVESTISSEMENT COMMUNAL</b> .....	<b>13</b>
<b>I. OBJECTIFS POUR 2015</b> .....	<b>14</b>
1.1 EAU POTABLE.....	14
1.2 ASSAINISSEMENT.....	14
<b>II. RÉSULTATS ATTENDUS EN 2015</b> .....	<b>14</b>

2.1	EAU POTABLE .....	14
2.2	ASSAINISSEMENT .....	14
<b>III.</b>	<b>COMPOSANTES DU PLHA .....</b>	<b>15</b>
3.1	DEVELOPPEMENT DES INFRASTRUCTURES D'EAU POTABLE.....	15
3.1.1	<i>La construction de nouvelles adductions.....</i>	15
3.1.2	<i>L'extension d'adductions d'eau existantes.....</i>	15
3.1.3	<i>Le renforcement de la desserte en eau des AEMV existantes.....</i>	16
3.2	DEVELOPPEMENT DES INFRASTRUCTURES D'ASSAINISSEMENT .....	16
3.3	MESURES D'ACCOMPAGNEMENT .....	16
3.3.1	<i>IEC et renforcement de capacités pour l'eau potable.....</i>	16
3.3.2	<i>"IEC et renforcement de capacités pour l'assainissement" .....</i>	16
3.3.3	<i>"Etudes et activités spécifiques".....</i>	17
<b>IV.</b>	<b>COÛTS ET PLAN DE FINANCEMENT .....</b>	<b>17</b>
4.1	COMPOSANTE "DEVELOPPEMENT DES INFRASTRUCTURES D'EAU POTABLE" .....	17
4.2	COMPOSANTE "DEVELOPPEMENT DES INFRASTRUCTURES D'ASSAINISSEMENT" .....	18
4.3	COMPOSANTE "MESURES D'ACCOMPAGNEMENT" .....	18
4.4	RECAPITULATIF ET PLAN DE FINANCEMENT .....	18
	<b>PARTIE D – PLAN D'ACTION TRIENNAL .....</b>	<b>20</b>
<b>I.</b>	<b>OPERATIONS EN COURS.....</b>	<b>21</b>
1.1	PROJET EN COURS D'EXECUTION .....	21
1.2	PROJET FINANCE EN ATTENTE DE DEMARRAGE .....	21
1.3	PROJETS EN PROSPECTION.....	21
<b>II.</b>	<b>OPERATIONS PRIORITAIRES .....</b>	<b>21</b>
2.1	EAU POTABLE .....	21
2.2	ASSAINISSEMENT .....	21
	<b>ANNEXES.....</b>	<b>22</b>

## Liste des abréviations

AB	Abreuvoir
AEV	(Système d') adduction d'eau villageois
AEMV	(Système d') adduction d'eau multi-villages
AEP	Approvisionnement en eau potable
APS	Avant-projet sommaire
ARD	Agence régionale de développement
ASFOR	Association des usagers de forage
BALP	Bac à laver puisard
BC	Branchement communautaire (à l'eau potable)
BE	Bureau d'études
BF	Borne-fontaine
BJ	Bac de jardin
BP	Branchement particulier
BPF	Brigade des puits et forages
CPJ	Capacité de production journalière (d'un système d'exhaure, en m3/jour)
CR	Communauté rurale
EAB	Equivalent abreuvoir
E&C	(Services d') études techniques et contrôle
EPE	Equivalent point d'eau
EPI	Electropompe immergée
F&T	Fournitures et travaux
FV	Forage villageois (équipé d'une PMH)
GE	Groupe électrogène
I&D	(Provisions pour) imprévus et divers
IEC	Information – éducation – communication
BT	(Réseau électrique) basse tension
LFE	Latrines à fosse étanche
LFV	Latrines à fosse ventilée
LMT	Ligne à moyenne tension (SENELEC)
LTR	Latrines traditionnelles
MTH	Moteur thermique
ONG	Organisation non gouvernementale
PAV	Pompe d'exhaure à axe vertical
PEM	Point d'eau moderne pour l'accès à l'eau potable (= BF, BP, PO, PM ou FV)
PM	Puits moderne protégé, avec ou sans PMH
PMH	Pompe à motricité humaine
PO	Potence à charrettes
RAD	Recensement administratif
SAED	Société d'aménagement et d'études du Delta
SIG	Système d'information géographique
TCM	Toilettes à chasse manuelle
UBT	Unité de bétail tropical

## Liste des tableaux

Tableau 1: Répartition de la Population par localité.....	3
Tableau 2: Caractéristiques démographiques de la CR .....	3
Tableau 3: Population estimée .....	4
Tableau 4: Estimation du Cheptel .....	4
Tableau 5: Indicateur des normes OMS.....	5
Tableau 6 : Taux d'accès.....	8
Tableau 8 : Taux d'accès à l'eau .....	8
Tableau 9 : Population non desservie et besoins en EPE .....	9
Tableau 10 : Points d'eau dans infrastructures scolaires.....	9
Tableau 12 : Points d'eau dans lieux de culte.....	10
Tableau 13 : Infrastructures d'assainissement dans les services sociaux de base.....	10
Tableau 8 : Inventaire des latrines des concessions.....	11
Tableau 9 : Taux d'accès l'assainissement des ménages .....	12
Tableau 14 : Récapitulatif des coûts estimatifs des infrastructures d'eau potable.....	17
Tableau 15 : Récapitulatif des coûts estimatifs des infrastructures d'assainissement .....	18
Tableau 16: Récapitulatif des coûts estimatifs des mesures d'accompagnement .....	18
Tableau 17 : Récapitulatif du financement du PLHA.....	18

## Liste des figures

Figure 2: Carte de situation de la CR .....	2
---	---

# **FICHE DE SYNTHÈSE PLHA**

## Fiche de synthèse

Communauté Rurale	<b>AOURE</b>		
Données de base	<p><b>Population</b></p> <p>§ Population 2011: 42 296 (estimation)</p> <p>§ Taux de croissance: 4,3% (moyenne départementale composante rurale - RGPH III)</p> <p>§ Population 2015: 44 113 (projection)</p> <p><b>Taux d'accès à l'eau potable en 2011</b></p> <p>§ Taux d'accès à l'eau potable: 78,0% (Moyenne nationale 73,6% en 2009)</p> <p>§ Taux de desserte en eau potable: 39%</p> <p>§ Taux d'accès assainissement (ménages): 9,0% (PLHA 2011)</p> <p>§ Taux d'accès assainissement (inf.santé,éduc...): 60,0% (PLHA 2011)</p>		
Objectifs	<p><b>Objectifs globaux</b></p> <p>§ Réalisation des objectifs du PLD</p> <p>§ Accès à l'eau potable et l'assainissement pour toute la population de la CR</p> <p><b>Objectifs spécifiques pour 2015</b></p> <p>§ Taux d'accès à l'eau potable 89,0% (minimum)</p> <p>§ Taux d'accès assainissement (ménages) 54,5% (minimum)</p> <p>§ Taux accès assainissement (infr. Educ, Santé) 100% (minimum)</p>		
Résultats à atteindre en 2015	<p>+ 13766 personnes avec accès adéquat à l'eau potable (minimum)</p> <p>+ 20156 personnes avec accès adéquat à l'assainissement (minimum)</p> <p>+ 7 infrastructures avec assainissement adéquat</p>		
Composantes et activités	<p><b>1. Développement des infrastructures d'eau potable</b></p> <p>§ Densification de 8 adductions d'eau existantes</p> <p>§ Remise en état et renforcement de 0 adductions d'eau existantes</p> <p>§ Extension de 3 adductions d'eau existantes</p> <p>§ Construction de 2 adduction d'eau multivillages</p> <p>§ Construction de 0 adductions d'eau villageoises</p> <p>§ Construction de 0 PM protégés/forages équipés de PMH</p> <p>§ Etudes d'exécution et contrôle des travaux</p> <p><b>2. Développement des infrastructures d'assainissement</b></p> <p>§ Construction de 1738 systèmes d'assainissement individuels</p> <p>§ Construction de 7 édicules publics</p> <p>§ Réhabilitation 0 édicules publics existants</p> <p>de</p> <p>§ Construction de compartiment/séparations pour 0 édicules publics</p> <p>§ Etudes d'exécution et contrôle des travaux</p> <p><b>3. Mesures d'accompagnement</b></p> <p>§ IEC et renforcement de capacités pour l'eau potable</p> <p>§ IEC et renforcement de capacités pour l'assainissement</p> <p>§ Etudes et activités spécifiques</p>		
Coût et plan de financement	<p><b>Coût du programme (millions FCFA HT):</b> <b>2.198.696.867</b> <b>dont</b></p> <p>§ Infrastructures d'eau potable: 1.532.107.500 70%</p> <p>§ Infrastructures d'assainissement: 534.056.970 24%</p> <p>§ Mesures d'accompagnement: 132.532.397 6%</p> <p><b>Plan de financement:</b></p> <p>§ Communauté rurale et populations: 133.403.692 6%</p> <p>§ Partenaires au développement: 2.065.293.175 94%</p>		



# **PARTIE A – PRESENTATION DE LA COMMUNAUTE RURALE**

## I. CARACTERISTIQUES GENERALES

### 1.1 Situation géographique

La communauté rurale de Aouré est située dans l'arrondissement de Orkadiéré, département de Kanel région de Matam. Elle couvre une superficie de 1694.7 km<sup>2</sup> représentant 64 % de l'arrondissement de Orkadiéré et 19 % de la superficie du département de Kanel. Elle compte une population estimée à 25 443 habitants en 2003 soit une densité d'environ 15 habitants au Km<sup>2</sup>. Cette population est inégalement répartie entre les différentes zones écogéographique.

Elle est limitée :

- à l'Est par la CR de Bokiladji ;
- à l'Ouest par la CR de Sinthiou Ndendory ;
- au Nord par la CR de Orkadiéré et la République Islamique de Mauritanie ;
- au Sud par la Région de Tambacounda (département de Bakel).

Le fleuve Sénégal borde la CR sur environ 12 km dans sa partie septentrionale.

La carte suivante indique la position de la CR dans la région de Matam et celle-ci par rapport à l'étendue du territoire national.

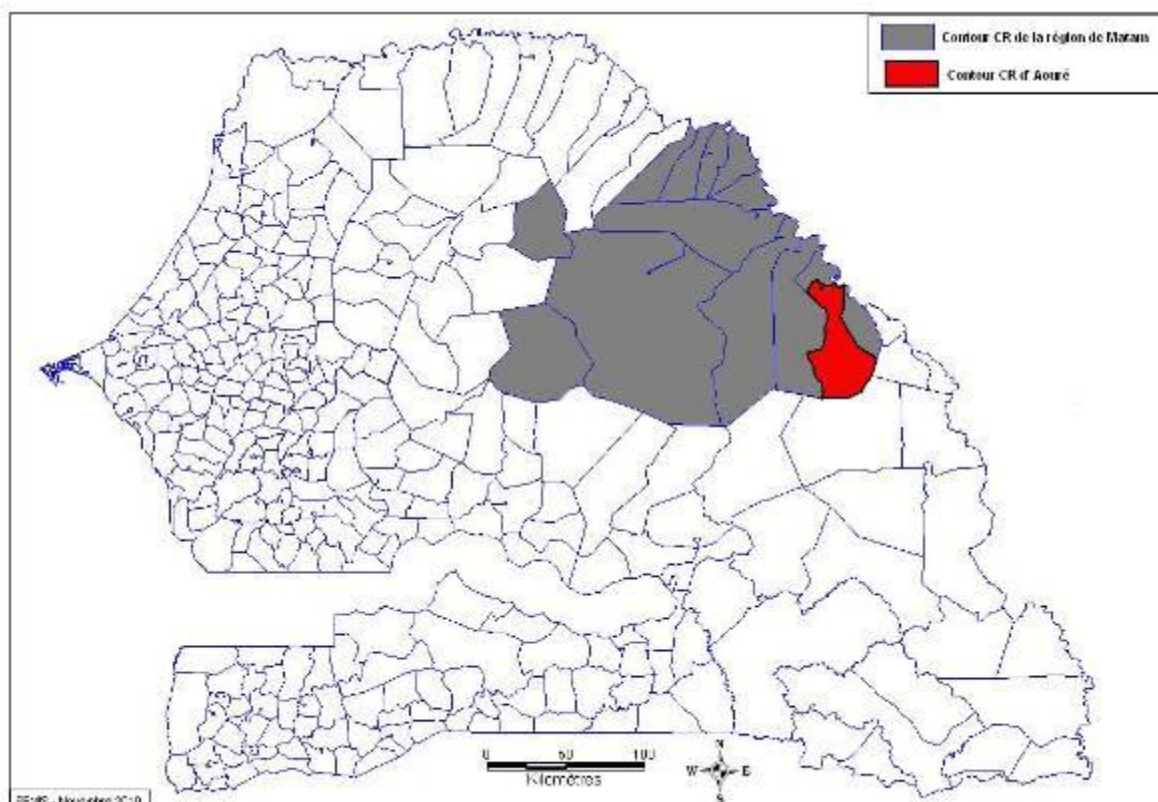


Figure 1: Carte de situation de la CR

### 1.2 Localités

La communauté rurale de Aouré regroupe 35 villages officiels selon les données issues du PLD qui reprend le recensement administratif de 2003.

**Tableau 1: Répartition de la Population par localité**

N°	Localité	Hameau	Population 2010	Population 2011	Population 2015
1	Aoure		7181	8499	8864
2	Boki Saboudou		1043	1235	1288
3	Boulbi		632	748	781
4	Boulone Samba Diaky		250	296	309
5	Dialloube		4235	5012	5228
6	Diamounguel		4635	5486	5721
7	Diamweli		367	435	453
8	Diaoube kobilo		1239	1467	1530
9	Doudé Bagué		783	927	967
10	Dounde		2616	3096	3229
11	Godiowel		845	1000	1043
12	Gourel dara		403	477	498
13	Handalaye		674	798	832
14	Istiga Amadou		107	127	133
15	Koly Ridalaye		242	287	299
16	Lobougal		406	481	502
17	Lougue Nody		393	466	486
18	Mayel Ndagane		250	296	309
19	Ndiott		1539	1822	1900
20	Niangana Thiedel		781	925	964
21	Ouro Hamath		193	229	239
22	Paravol		219	260	271
23	Patouki		552	654	682
24	Sangayel Diao		324	384	400
25	Sangayel Galo		232	275	287
26	Sendou		518	614	640
27	Senoyel Demba Sally		302	358	373
28	Silorou		424	502	524
29	Sinthiou Silaye		408	483	504
30	Sinthiou Walel		1084	1283	1338
31	Thiéngolel Demba Djibi.		215	255	266
32	Thiéngolel Wamabé.		106	126	131
33	Valel		196	232	242
34	Yarimale Torobe		2077	2458	2564
35		<i>Yarimale Torobe/Guewel</i>		-	-
36	Yérimale Foulabé		256	303	316
<b>Communauté rurale</b>			<b>35727</b>	<b>42296</b>	<b>44113</b>

Source : recensement Administratif de 2003 et Inventaire PLHA

Avec une projection en 2011 des données issues du recensement administratif de 2003 par application du taux de croissance annuel estimé à 4,3% du RPGH III, le tableau suivant donne la répartition des villages selon les classes de population.

Classe de population	1	2	3	Total
Valeur	Pop > 1000	500<pop<1000	<500 ou inconnue	
Nombre de localités	10	8	20	38
Population en 2011	30 358	6 168	5 770	42296
Population H 2015	32705	6396	5012	44113
% population totale	72%	15%	14%	100%
% nb. localités	26%	21%	53%	100%

**Tableau 2: Caractéristiques démographiques de la CR**

Parmi les 38 villages que compte la CR de Aouré, 10 disposent d'une population supérieure à 1000 hbts dont les cinq comptent plus de 2000 âmes. Le village de Aouré chef de la CR compte à elle seule près de 7000 habitants.

En 2015, la proportion des localités de plus de 1000 habitants n'évoluera pas. Cette catégorie des villages de plus de 1000 habitants regroupera 74% de la population et celle des villages de moins de 500 habitants passera de 54% à 40% en 2015.

### 1.3 Populations

Le RGPH III indique pour la CR une population en 2003 de 26 608 personnes avec une moyenne de 11,6 personnes par ménage pour le département de Kanel. Cette valeur concerne aussi la composante rurale de la population du département de Kanel. Les résultats du RGPH III donnent un taux d'accroissement naturel de 4,3% par an pour le département.

Sur cette base, la population 2011 est normalement estimée à estimée à 42296 personnes et devrait atteindre 44 113 personnes en 2015. (cf. Tableau III ci-après).

<b>Population estimée en 2011 et 2015</b>		Taux Ac. Nat: 4,30%	
Population	2003	Estimation 2011	Estimation 2015
Population de la CR	26 608	42 296	44 113
Ménages de la CR	1 093	3 646	3 803

**Tableau 3: Population estimée**

La population de la communauté rurale de Aouré est estimée à 42296 habitants (Recensement administratif de 2003) en 2011 soit une densité de près de 21 habitants au Km<sup>2</sup>. La répartition de la population par ethnie montre une prédominance des toucouleurs suivis des Peulhs avec une présence de quelques wolofs pour des raisons économiques.

### 1.4 Cheptel

L'élevage est de type traditionnel, extensif. C'est un élevage de prestige et de thésaurisation. Il est l'activité principale dans le Ferlo ; alors qu'il constitue une activité parallèle dans le Dieri et le Walo et est constitué de bovins, d'ovins, d'équins et d'asins.

Avec un taux de croissance annuel de 2,9% pour les gros ruminants (Bovin, camelin, équin et asin), de 1,15% pour les ovins et de 3,6% pour les caprins, la situation se présente comme suit selon les espèces (cf. tableau IV)

**Tableau 4: Estimation du Cheptel**

Espèces	Effectif 2002	Estimation 2010	UBT
Bovin	20 000	25139	25 139
Ovin	28 000	30682	3068
Caprin	7 000	9289	929
Equin	1 000	1257	1257
Asin	1 300	1634	817
Camelin	20	25	25
Total	57 320	68 027	<b>31 235</b>

Source : PLD

Le Ferlo, zone à vocation pastorale disposant de beaucoup de pâturage, constitue la zone de prédilection des transhumants qui viennent de la CR et des pays environnants ; ce qui engendre une sur utilisation des pâturages.

Dans le Ferlo, la disponibilité de fourrage et d'eau à travers les mares fait que les éleveurs se déplacent de moins en moins pendant l'hivernage. Par contre, ils sont obligés de faire des dizaines de kilomètres pour aller abreuver le bétail en saison sèche. D'ailleurs, la couverture des besoins en eau du bétail demeure le problème crucial de l'élevage dans la CR, particulièrement dans le Ferlo.

## II. INFRASTRUCTURES DE BASE

### 2.1 Education

La communauté rurale de Aouré compte quinze (15) écoles élémentaires, 1 CEM à Aouré et une école maternelle. Aucune des écoles de la CR ne dispose de cycle complet ; Cette situation, couplée à l'insuffisance de personnel enseignant, entraîne l'application des systèmes multigrades et double flux. Ce qui rend faible le taux de réussite.

### 2.2 Santé

La communauté rurale de Aouré dispose de deux (03) postes de santé et de trois (03) cases de santé. Le personnel est composé de 2 infirmiers chefs de poste secondés dans leurs tâches par deux aides pharmaciens et deux matrones, faute de sages femmes. A cela s'ajoute des auxiliaires de santé soit 7 agents de santé communautaires.

Le tableau suivant montre les normes de l'OMS.

**Tableau 5: Indicateur des normes OMS**

Indicateur	Normes OMS	Valeurs pour la CR
Poste de santé	1 pour 10 000 hbts.	1 pour 21148 hbts.
Centre de santé	1 pour 50 000 hbts.	-
Hôpital	1 pour 150 000 hbts.	-
Médecin	1 pour 5000 à 10000 hbts.	-
Infirmier	1 pour 300 hbts.	1 pour 21148 hbts
Sage femme	1 pour 300 femmes en âge de reproduction	-

En considérant le poste de santé et l'infirmier chef de poste les ratios obtenus s'établissent comme suit :

- 1 poste de santé pour 21148 habitants : largement inférieur aux normes de l'OMS,
- 1 infirmier pour 21148 habitants : largement en deca des normes.

Ces ratios sont cependant très mauvais par rapport à l'échelle du pays, qui s'établissait comme suit en 1999 :

- 1 poste de santé pour 11500 habitants.
- 1 infirmier pour 8700 habitants.

### 2.3 Electricité

Dans la CR malgré la présence de la ligne haute tension (HT) qui passe par l'axe Aouré – Yérimalé et la moyenne tension qui suit la route nationale n°2, aucun village de la CR n'est électrifié. L'électrification rurale reste une des priorités de la CR avec une forte demande des populations. L'énergie solaire qui existe est utilisée exclusivement par les familles nanties pour les besoins domestiques (éclairage et Audio visuel).

### 2.4 Communication

Au plan des routes et des télécommunications, quelques villages situés sur la route nationale N°2 sont accessibles en toute saison. Les autres villages de la CR rencontrent d'énormes difficultés de déplacement en hivernage. Le réseau de téléphone fixe existe seulement dans le village (Aouré) chef lieu de communauté rurale situé sur la route nationale N°2. La couverture de la communauté rurale par le réseau mobil est entrain de faire timidement sont chemin avec un taux de couverture acceptable.

## **PARTIE B – BILAN D'ACCES A L'EAU ET A L'ASSAINISSEMENT**

## I. ACCES A L'EAU POTABLE

### 1.1 Ressources en eau

#### 1.1.1 Eaux de surface

Le réseau hydrographique de la CR est peu dense. En effet il est essentiellement constitué du fleuve Sénégal qui borde la CR au Nord sur une distance de 12 km environ et des marigots Heli, Guémou, et Barkoly dans le Walo. On note par ailleurs la présence de plusieurs mares.

Dans le Ferlo, on note la présence de beaucoup de mares dont les plus importantes sont, Véro, Loughéré Boki, Windou Bouldi, Wendou Koli et Lordougou Mangou. Ces marigots et ravins (ou Thiangols) charrient des quantités importantes d'eau de pluie vers le fleuve, causant des ruptures par endroit sur l'axe routier RN2 et l'inondation des habitations situées sur les lits majeurs des vallées.

Les mares et « céanes » situées dans le diéry et le Ferlo jouent un rôle très important dans l'abreuvement du bétail et les usages domestiques.

#### 1.1.2 Eaux souterraines

Elles sont constituées par les nappes phréatiques peu profondes pour l'alimentation des puits traditionnels et celles profondes du Maestrichtien sur lesquelles les forages sont implantés pour la fourniture d'eau potable aux populations.

### 1.2 Synthèse d'inventaire des infrastructures de production et distribution d'eau

L'approvisionnement en eau demeure un casse tête pour les populations de la CR bon nombre d'entre elles s'approvisionnent au niveau des villages voisins et du fleuve. Le constat est que la répartition des équipements hydrauliques dans la CR est non seulement inégale mais aussi la densité reste insuffisante.

Il n'existe que 7 forages dans la CR, généralement situés dans la zone du Diéri. Ces forages font l'objet des pannes fréquentes à tel point qu'ils n'arrivent pas à assurer l'approvisionnement régulier des populations. Ci-après le tableau de synthèse des AE(M)V de la CR.

AEMV	Desserte		Durée de pompage		Energie		Pompe		Stockage	
	Vill	H/J	Débit	Type	Année	Type	Année	Capacité	Hauteur	
Aoure	1	8	50	Groupe	2006	EPI	2006	200	25	
Diamounguel	2	16	30	Secteur	2009	EPI	2009	140	20	
Dounde	1	22	30	Groupe	2009	EPI	2009	150	20	
Ndiott	1	8		Moteur	2010	PAV	2010	150	20	
Yarimale Torobe	1		30	Solaire	2008	EPI	2008	100	15	
Walel										
Dialoubé										

On recense 6 localités desservies, 58 BF dont 8 non fonctionnels, 11 puits modernes dont 2 non fonctionnels.

## 1.3 Accès à l'eau potable pour les usages domestiques

### 1.3.1 Taux d'accès

Tableau 6 : Taux d'accès

Communauté Rurale	AOURE
Code administratif	111110
Population 2003 (RGPH 3)	12 675
Taux de croissance	4,30%
Population 2011 estimée	42 296
Population 2015 estimée	44 113
Taux d'accès BF/BP 2011	66%
Taux d'accès PM 2011	13%
Taux d'accès à l'eau 2011	<b>78%</b>
Taux de desserte 2011	<b>39%</b>
Taux accès 2015	89%
Population accès 2015	39 363

Le taux d'accès à l'eau potable correspond au rapport entre la population des localités disposant d'adduction d'eau et de puits modernes et la population totale actuelle de la Communauté Rurale, Il est de 78% pour la CR de Aouré. Par accès aux BF et BP, ce taux est de 66% alors que par PM, il est estimé à 13%.

### 1.3.2 Bilan EPE

Tableau 7 : Taux d'accès à l'eau

Communauté Rurale	AOURE
Code administratif	111110
Population 2011 estimée	42 296
Population 2015 estimée	44 113
Nb. Equivalent points d'eau existant	61
Bilan EPE	-87
Personnes par EPE 2011 - moyenne	699
EPE fonctionnels	52
Personnes par EPE fonctionnel en 2011	813
Localités sans EPE	19
Localités avec 0.5 EPE	10
EPE supplémentaires 2011	86
EPE objectif 2015	46

Le bilan en EPE par localité de la CR fait montre l'existence de 61 EPE sur l'ensemble de la CR, soit un déficit de 87 EPE en 2011. Pour une population estimée à 42296 habitants, soit 1 EPE pour 699 personnes, le niveau d'équipement en points d'eau modernes de la CR est largement en dessous du niveau de desserte standard de 1 EPE pour 300 personnes retenu dans la politique nationale.

### 1.3.3 Taux de desserte

Le taux de desserte exprime le pourcentage de la population desservie par les EPE existant en considérant la norme d'un point d'eau pour 300 habitants.



Le taux de desserte en eau potable est de 39 % pour l'ensemble de la CR. L'écart entre taux de desserte et le taux d'accès (39 points) provient du bilan EPE négatif constaté dans la CR. En effet, la faiblesse de l'existence de réseau adductions d'eau fait qu'une partie importante de la population s'approvisionne au niveau des puits traditionnels. Par ailleurs, le nombre d'EPE existant reste très insuffisant, ce qui porte la population par EPE à une valeur supérieure à la norme admise de 300 habitants.

**Tableau 8 : Population non desservie et besoins en EPE**

	2011	2015
Population totale CR	42296	44113
Population desservie CR	16582	16582
Population non desservie	25714	27531
Besoins en EPE supplémentaires	86	92
EPE objectif		46

La population desservie est estimée à 16582 habitants, ce qui porte le nombre de personnes non desservies à 25714, soit un besoin supplémentaire de 86 EPE en 2011 et 92 en 2015.

## 1.4 Accès à l'eau potable pour les usages productifs et besoins communautaires

### 1.4.1 Cheptel

L'accès à l'eau pour l'abreuvement du bétail constitue une contrainte notamment en saison sèche. Les distances parcourues par les éleveurs sont parfois très importantes, pouvant atteindre des dizaines de kilomètres. La couverture des besoins en eau du bétail demeure faible, particulièrement dans le Ferlo. La taille du cheptel est évaluée à plus de 31200 ubt, ce qui correspond à un besoin de 32 EAB contre seulement 15 recensés, soit un déficit absolu de 17 abreuvoirs et une couverture de 47%.

### 1.4.2 Infrastructures scolaires

**Tableau 9 : Points d'eau dans infrastructures scolaires**

Localités	Infrastructures	Type	Points d'eau	Fonctionnalité	Année Construction
Yarimale Torobe	Ecole élémentaire	BC	1	En service	2008
Valel	Ecole élémentaire	BC	2	En service	2010
Dounde	Ecole élémentaire	BC	2	En service	2010
Diamounguel	Ecole élémentaire	BC	2	En service	2010
Dialloubé	Ecole élémentaire	BC	2	En service	2010
Aoure	Collège	BC	1	En service	1995

La CR dénombre 17 infrastructures scolaires dont 6 disposent de points d'eau, soit une couverture de 35%.

### 1.4.3 Infrastructures de santé

Parmi les 6 infrastructures que compte la CR, une seule dispose de point d'eau, ce qui correspond à un taux de desserte très faible de 17%.

#### 1.4.4 Marchés

Aucun des 7 marchés permanents (7) et hebdomadaires (1) ne dispose de point d'eau, la desserte est nulle dans la CR.

#### 1.4.5 Lieux de culte

**Tableau 10 : Points d'eau dans lieux de culte**

Localités	Infrastructures	Type	Points d'eau	Fonctionnalité	Année Construction
Yarimale Torobe	Lieu de culte	BC	1	En service	2008
Dounde	Lieu de culte	BC	2	En service	2008
Diamounguel	Lieu de culte	BC	3	En service	2010
Dialloubé	Lieu de culte	BC	2	En service	2010
Aoure	Lieu de culte	BC	2	En service	2010

La couverture en points d'eau modernes au niveau des lieux de culte dans la CR est de 100%.

#### 1.4.6 Autres infrastructures communautaires

L'hôtel communautaire d'Aouré, seule autre infrastructure recensé ne dispose d'aucun point d'eau.

### 1.5 Conclusions sur l'accès à l'eau potable

L'approvisionnement en eau potable de la CR présente une situation peu satisfaisante avec un taux d'accès à l'eau de 78%, supérieur de 4 points à la moyenne nationale de 2009 (73,6%) et un taux de desserte de 39%. L'écart entre les deux valeurs est tributaire du bilan EPE négatif de 87 points. Egalement, la CR dispose encore de 19 localités sans EPE, ce qui porte le nombre de personnes par EPE à 699, supérieur à la référence de 300.

En outre, l'équipement des infrastructures en points d'eau potable est très faible. Dans les secteurs de la santé et de l'éducation, les taux de desserte sont respectivement estimés à 17% et 35%. La desserte du cheptel aussi semble insuffisante avec un bilan EAB négatif de 17 points.

## II. ACCÈS À L'ASSAINISSEMENT

### 2.1 Accès à l'assainissement dans les infrastructures communautaires

#### 2.1.1 Inventaire des infrastructures d'assainissement des services sociaux de base

**Tableau 11 : Infrastructures d'assainissement dans les services sociaux de base**

Infrastructures	Santé	Education	Lieux de culte	Autre	CR
Nombre total	6	17	5	1	29
Edicules existants	3	17	3	1	24
Edicules adéquats	3	17	1	1	22
Taux d'équipement	50%	100%	60%	100%	83%
Taux d'équipement adéquat	50%	100%	20%	100%	<b>76%</b>

## 2.1.2 Accès à l'assainissement des services sociaux de base

Parmi les 29 infrastructures que compte la CR, 22 disposent d'édicules, ce qui représente un taux d'équipement de 83%. Cependant, seules 22 infrastructures disposent d'équipement adéquat correspondant à un taux d'équipement adéquat de 76%.

Par catégorie, les taux d'équipement et d'équipement adéquat sont maximaux pour les infrastructures scolaires et les autres catégories. Cependant, ces taux sont très faibles pour les lieux de culte (respectivement 60% et 20%) et pour la santé avec seulement 50% équipées, même si les édicules existantes sont tous conformes. Dans ce secteurs, l'équipement en édicules des infrastructures doit faire l'objet d'efforts remarquables afin de rendre convenables leurs services.

## 2.2 Accès à l'assainissement individuel

### 2.2.1 Inventaire des infrastructures d'assainissement individuel

Les enquêtes ménages dans les villages de Aouré ont porté sur un échantillon de 19 localités bien réparties dans la CR et ont concerné 29 concessions regroupant 89 ménages. Elles font état de 8 concessions avec latrine soit 25% et 21 sans latrine soit 66% des concessions.

Les résultats d'inventaire des différents types de latrines sont donnés par le tableau suivant :

Type de Latrines	Nombre	% existence
Latrine traditionnelle	7	47%
Latrine VIP	0	0%
Latrine TCM	0	0%
Latrine Sanplast	0	0%
Latrine Fosse Septique	8	53%
Autres Latrines	0	0%
Total	15	100%

**Tableau 12 : Inventaire des latrines des concessions**

Il apparaît que 53% des latrines recensées durant l'enquête sont constituées d'ouvrages d'assainissement de type fosses septiques exclusivement. En effet, pour les 25% de concessions disposant de latrines, seules 47% sont équipées de latrines traditionnelles qui sont des ouvrages de fortune inadaptés ne répondant pas aux critères minimum requis d'un système performant.

La défécation à l'air libre et/ou le recours aux ouvrages voisins sont constatés dans 66% des concessions enquêtées, ne disposant pas d'ouvrages d'assainissement.

Concernant les autres ouvrages d'assainissement, on se rend compte que 14% des concessions disposent de douches, et 7% d'urinoirs traditionnels. Aucune concession ne dispose de bac à laver-puisard et de lavabos/lave-mains. 4 douches et 3 urinoirs ont été recensés dans les concessions avec latrines soit 1 douche pour 144 personnes et 1 urinoir traditionnel pour 192 personnes. Ces chiffres ne répondant pas aux normes d'hygiène de qualité méritent d'être corrigés assez rapidement.

### 2.2.2 Accès à l'assainissement des ménages

Le tableau suivant présente l'accès à l'assainissement individuel des populations et ménages enquêtés.

Population totale	<u>577</u>
Nombre de concession	<u>29</u>
Nombre de ménages	<u>89</u>

Population moyenne par ménage	6,5			
Nombre de latrines adéquates	8	soit en moyenne	1 latrine adéquate pour	72 personnes
Taux accès ménages avec latrines adéquates	<b>9,0%</b>		1 latrine adéquate pour	11 ménages
			1 latrine adéquate pour	4 concessions

**Tableau 13 : Taux d'accès à l'assainissement des ménages**

Les ouvrages adéquats sont utilisés par **9%** des ménages soit une latrine adéquate pour 72 personnes, 11 ménages et 4 concessions. Ce taux d'accès est inférieur à la moyenne nationale de 29% des ménages ruraux enregistrée en 2009 ainsi qu' à l'objectif visé dans le cadre du PEPAM qui est de réduire de moitié la population ne disposant pas d'ouvrages d'assainissement individuel adéquats en 2015. A signaler que 63% sont prévus en 2015 au niveau national.

La pratique de lavage des mains à l'eau et au savon après usage des latrines n'est pas systématique mais elle est respectée par 3% des usagers. Ce qui laisse présager des risques de santé pour les usagers dans la mesure où on recense marginalement un service d'eau à proximité des 8 latrines adéquates recensées et environ 97% des concessions s'alimentent à partir d'un point d'eau public distant au moins de 1km.

### 2.3 Conclusions sur l'accès à l'assainissement

Le niveau d'équipement adéquat en assainissement des infrastructures socio-économiques de la CR à travers la disponibilité d'édicules publics adaptés qui est actuellement estimé à **76%** devra être rapidement amélioré surtout au niveau des établissements sanitaires si l'on se réfère aux objectifs du PEPAM qui visent à atteindre un taux de 100%.

Une étude d'identification d'un sous-projet d'assainissement individuel apparaît nécessaire pour évaluer de manière précise la situation de l'accès, la nature de la demande des ménages et les réponses techniques appropriées. Néanmoins les estimations faites sur la base des enquêtes ménages réalisées démontrent que le niveau de l'accès est assez faible de l'ordre de **9%**, ce qui a tendance à expliquer la défécation à l'air libre (incluant également dans certains cas l'utilisation occasionnelle des ouvrages des voisins) constatée dans **66%** des concessions enquêtées.

# **PARTIE C – PLAN D'INVESTISSEMENT COMMUNAL**

## **I. OBJECTIFS POUR 2015**

### **1.1 Eau potable**

L'objectif global du PLHA est de fournir un accès adéquat à l'eau potable à la population ainsi que dans toutes les infrastructures socio-économiques de la CR.

L'objectif du plan communal à l'horizon 2015 est qu'à cette date (i) au minimum **89%** de la population de la CR dispose d'un accès adéquat à l'eau potable, et (ii) **100%** des infrastructures socio-économiques essentielles disposent d'un accès adéquat à l'eau potable.

### **1.2 Assainissement**

L'objectif global du PLHA est d'assurer un accès adéquat à l'assainissement à la population ainsi que dans toutes les infrastructures socio-économiques de la CR.

L'objectif du plan communal à l'horizon 2015 est qu'à cette date (ii) **54,5%** de la population de la CR dispose d'un accès adéquat à l'assainissement des excréta et eaux usées, et (ii) **100%** des infrastructures éducatives et sanitaires ainsi que tous les marchés soient correctement et durablement assainis.

## **II. RÉSULTATS ATTENDUS EN 2015**

### **2.1 Eau potable**

Tous les villages de la CR seront desservis en eau par bornes-fontaines et branchements particuliers ou puits moderne protégé.

La densité des points d'eau modernes passera de 699 personnes à 300 par EPE. La population non desservie en 2015 est estimée à 27531 personnes. Pour réaliser l'objectif d'accès en 2015, il faut assurer la desserte de 50% de la population non desservie soit **13766** personnes par la construction de 46 EPE sur les 92 EPE qui permettraient d'atteindre une desserte à 100% dans la CR.

### **2.2 Assainissement**

Toutes les infrastructures éducatives ou sanitaires, des lieux de culte ainsi que les marchés permanents et hebdomadaires recensés disposeront d'un édicule public standard, entretenu et fonctionnel.

Les 9% de la population desservie en 2011 représentent 3802 personnes. En 2015, cette population non desservie calculée sur la base du taux d'accès actuel sera de 40311 personnes (3475 ménages à raison de 11,6 pers/ménage – moyenne départementale, RGPH 3).

En 2015, au moins 50% des ménages non desservis soient 1738 ménages représentant 20156 personnes disposeront d'un système fonctionnel d'évacuation des excréta et des eaux usées, soit par système autonome de type latrines VIP ou TCM avec BALP, soit par système semi-collectif. Un service de collecte et de traitement des boues de vidange sera proposé aux ménages des localités dont la population sera supérieure à 1000 habitants en 2015, particulièrement les centres ruraux.

### III. COMPOSANTES DU PLHA

#### 3.1 Développement des infrastructures d'eau potable

Le développement des infrastructures d'eau potable de la CR qui permettrait d'atteindre un accès universel au sein de la communauté rurale comprend 6 projets. Un 7ème projet est défini pour les mesures d'accompagnement.

##### 3.1.1 La construction de nouvelles adductions

###### ▪ EP-4 Création d'une nouvelle AEMV à Niangana Thiedel

Localités desservies	Longitude	Latitude	Population en 2011	Population en 2015	EPE existant	Bilan EPE	EPE à réaliser	Mode d'accès
Niangana Thiedel	-12.6878	00014.73	925	964	0.5	-2.71333	3	PM
Boulbi	-12.7777	00014.6904	748	781	0.5	-2.10333	3	PM
Lobougal	-12.8182	00014.7945	481	502	0.5	-1.17333	2	PM
Patouki	-12.8236	00014.6993	654	682	0,0	-2.27333	3	sans accès
Sendou	-12.8433	00014.7513	614	640	0.5	-1.63333	2	PM
Senoyel Demba Sally	-12.6761	00014.7677	358	373	0.5	-0.743333	1	PM
Thiéngolel Demba Djibi.	-12.7055	00014.7112	255	266	-	-0.886667	1	sans accès
Thiéngolel Wamabé.	-12.7181	00014.6975	126	131	0,0	-0.436667	1	sans accès

###### ▪ EP-5 Création d'une nouvelle AEMV à Boki Saboudou

Localités desservies	Longitude	Latitude	Population en 2011	Population en 2015	EPE existant	Bilan EPE	EPE à réaliser	Mode d'accès
Boki Saboudou	-12.8835	00014.6185	1235	1288	0,0	-4.29333	5	sans accès
Doudé Bagué	-12.9262	00014.6371	927	967	0,0	-3.22333	4	sans accès
Lougue Nody	-12.9701	00014.7103	466	486	0,0	-1.62	2	sans accès
Mayel Ndagane	-12.9055	00014.6848	296	309	0,0	-1.03	2	sans accès
Sangayel Diaou	-12.8312	00014.6044	384	400	-	-1.33333	2	sans accès
Silorou	-12.8312	00014.6044	502	524	-	-1.74667	2	sans accès

##### 3.1.2 L'extension d'adductions d'eau existantes

###### ▪ EP-1 Extension de l'adduction d'Aouré

Localités desservies	Longitude	Latitude	Population en 2011	Population en 2015	EPE existant	Bilan EPE	EPE à réaliser	Mode d'accès
Diaoube kobilo	-12.8883	0015.1839	1467	1530	0.5	-4.6	5	PM
Gourel dara	-12.8407	0015.1954	477	498	0.5	-1.16	2	PM
Handalaye	-12.9736	00015.1362	798	832	0,0	-2.77333	3	sans accès

###### ▪ EP-2 Extension de l'adduction de Yarimalé Torobé

Localités desservies	Longitude	Latitude	Population en 2011	Population en 2015	EPE existant	Bilan EPE	EPE à réaliser	Mode d'accès
Diamweli	-12.8529	0015.0821	435	453	0,0	-1.51	2	sans accès
Godiwel	-12.8539	0015.0809	1000	1043	0,0	-3.47667	4	sans accès
Yarimale Torobe/Guwel	-12.8319	00015.117	0	0	0.5	0.5	0	PM
Yarimale Torobe/Sangheyel	-12.8543	00015.1144	0	0	0.5	0.5	0	PM
Yérimale Foulabé	-12.8508	00015.0796	303	316	0,0	-1.05333	2	sans accès

###### ▪ EP-3 Extension de l'adduction de Ndiott

Localités desservies	Longitude	Latitude	Population en 2011	Population en 2015	EPE existant	Bilan EPE	EPE à réaliser	Mode d'accès
Boulone Samba Diaky	-13.0209	00014.8207	296	309	0,0	-1.03	2	sans accès
Istiga Amadou	-12.9249	00014.956	127	133	0,0	-0.443333	1	sans accès
Koly Ridalaye	-12.9128	00014.9179	287	299	0,0	-0.996667	1	sans accès
Ouro Hamath	-12.9716	00014.8425	229	239	0.5	-0.296667	1	PM
Paravol	-12.9166	00014.8411	260	271	0,0	-0.903333	1	sans accès
Sangayel Galo	-12.99	00014.7643	275	287	0,0	-0.956667	1	sans accès
Sinthiou Silaye	-12.991	00014.7607	483	504	0,0	-1.68	2	sans accès

### 3.1.3 Le renforcement de la desserte en eau des AEMV existantes

#### ▪ EP-6 Densification d'adductions déficitaires

Localités desservies	Longitude	Latitude	Population en 2011	Population en 2015	EPE existant	Bilan EPE	EPE à réaliser	Mode d'accès
Aoure	-12.9557	00015.1427	8499	8864	18,0	-11.5467	12	BF,BP
Dialloubé	-12.9274	00015.1089	5012	5228	8,0	-9.42667	10	BF,BP
Diamounguel	-12.9384	00015.1155	5486	5721	8,0	-11.07	12	BF,BP
Dounde	-12.8957	00015.0858	3096	3229	6,0	-4.76333	5	BF,BP
Godiowel	-12.8539	00015.0809	1000	1043	-	-3.47667	4	sans accès
Ndiott	-12.9329	00014.8761	1822	1900	3,5	-2.83333	3	BF,BP
Sinthiou Walel	-12.981	00015.2338	1283	1338	2,0	-2.46	3	BF,BP
Yarimale Torobe	-12.8614	00015.0706	2458	2564	5,0	-3.54667	4	BF,BP

### 3.2 Développement des infrastructures d'assainissement

Le développement des infrastructures d'assainissement de la communauté rurale comprend : la construction de sept (7) édicules publics et la construction de 1738 systèmes d'assainissement individuel. Les types d'ouvrage individuels proposés aux ménages incluront (i) des latrines à fosse ventilée type ventilée avec lave mains, (ii) des latrines à toilette chasse manuelle avec lave mains (iii) des bacs à laver puisards. Le principe de mise en œuvre sera basé sur la réponse à la demande des ménages.

Toutes les infrastructures seront techniquement conformes aux prescriptions du Manuel des projets d'eau potable et d'assainissement édité par le PEPAM. L'objectif étant de réaliser des ouvrages qui assurent une évacuation correcte des excréments et des lave-mains dans des conditions qui érigent une barrière contre les contaminations par les maladies d'origine fécale.

### 3.3 Mesures d'accompagnement

Le programme de mesures d'accompagnement doit mettre en place les conditions d'un fonctionnement durable des infrastructures réalisées et se scinde en trois volets (i) "IEC et renforcement des capacités pour l'eau potable", (ii) "IEC renforcement des capacités pour l'assainissement" et (iii) "Etudes et activités spécifiques".

#### 3.3.1 IEC et renforcement de capacités pour l'eau potable

Cette sous composante a pour but la mise en place, sur chacune des AE(M) V à créer dans la CR, d'une ASUFOR chargée de la gestion du service de l'eau, conformément aux dispositions de la politique nationale.

Les activités comprendront, pour chacune des ASUFOR (i) l'accompagnement des usagers dans le processus de création de l'ASUFOR jusqu'à sa reconnaissance juridique et l'obtention d'un acte formel de délégation de service par l'Etat, (ii) la formation des membres des instances dirigeantes de l'ASUFOR (bureau, comité directeur) à l'exercice de leurs responsabilités, (iii) l'appui à l'ASUFOR pour la sélection d'un gérant et sa formation, (iv) l'appui à l'ASUFOR pour la sélection d'un conducteur de forage et sa formation, (v) un appui conseil auprès des ASUFOR sur une période de six (6) mois après la mise en service.

#### 3.3.2 "IEC et renforcement de capacités pour l'assainissement"

Cette sous composante a pour but de mettre en place (i) une gestion durable des édicules publics d'une part et d'autre part (ii) un environnement favorable d'offre et de demande pour la construction et l'entretien des systèmes d'assainissement individuel.

Les activités d'appui à la gestion des édicules publics comprendront (i) l'identification des capacités d'un gérant pour chaque édicule public, et (ii) la mise en place d'un système de génération de recettes permettant d'assurer l'entretien des édicules.



Les activités liées à l'assainissement individuel comprendront (i) la sélection, la formation, la motivation et le suivi d'activité de relais féminins chargés d'une mission d'animation et de sensibilisation de proximité en vue de susciter et organiser la demande des ménages en systèmes d'assainissement autonome, (ii) l'exécution d'un programme de formation des maîtres d'école et la fourniture de supports pédagogiques en vue de diffuser les bonnes pratiques d'hygiène par le vecteur des enfants, (iii) la sélection, la formation et l'habilitation de maçons à la construction de latrines, (iv) le contrôle de qualité des travaux et le suivi financier du volet assainissement individuel.

### 3.3.3 "Etudes et activités spécifiques"

Ce volet comprend (i) l'étude de formulation d'une étude de la demande en système d'assainissement et branchements particuliers à l'eau et (ii) un appui conseil à la CR pour la planification et le suivi-évaluation.

Les activités de l'étude de formulation comprendront (i) une enquête auprès des ménages de la CR qui devra permettre de déterminer avec une précision raisonnable le taux d'équipement en latrines et branchement particulier, (ii) de centre alphabétisation. Caractériser la demande des ménages en latrines et branchements (type d'ouvrage, niveau de subvention), et (iii) sous la supervision de la communauté rurale, actualiser les projets d'assainissement individuel et de branchements particuliers, en termes d'objectifs et de moyens.

L'appui conseil à la communauté rurale et plus spécifiquement au conseil rural, maître d'ouvrage, aura pour but de renforcer ses capacités à utiliser l'outil PLHA pour la programmation annuelle des opérations, la mise à jour périodique des données, du suivi évaluation, et le contrôle de qualité du service fourni par les ASUFOR.

## IV. COÛTS ET PLAN DE FINANCEMENT

### 4.1 Composante "Développement des infrastructures d'eau potable"

Le coût estimatif arrondi de la composante "Développement des infrastructures d'eau potable" est de **1556,4 MFCFA HT**. Le coût inclut (i) les services d'études techniques d'exécution et de contrôle de travaux estimés à 10% du montant des fournitures et travaux et (ii) une provision pour imprévus et divers de 5%.

**Tableau 14 : Récapitulatif des coûts estimatifs des infrastructures d'eau potable**

N°	Projet	Localités bénéficiaires	Coût estimatif (x 1000 FCFA HT)				
			F & T	E& C	TOTAL	I& D	TOTAL
EP-1	Extension de l'adduction d'Aouré	Diaoube kobilo ; Gourel dara ; Handalaye	140 050 000	14 005 000	154 055 000	7 702 750	161 757 750
EP-2	Extension de l'adduction de Yarimalé Torobé	Diamweli; Godiowel; Yarimale Torobe/Guewel; Yarimale Torobe/Sangheyel; Yérimale Foulabé	83 550 000	8 355 000	91 905 000	4 595 250	96 500 250
EP-3	Extension de l'adduction de Ndiott	Boulone Samba Diaky ; Istiga Amadou ; Koly Ridalaye; Ouro Hamath; Paravol; Sangayel Galo; Sinthiou Silaye	276 600 000	27 660 000	304 260 000	15 213 000	319 473 000
EP-4	Création d'une nouvelle AEMV à Niangana Thiedel	Boulbi ; Lobougal ; Patouki ; Sendou ; Senoyel Demba Sally ; Thiéngolel Demba Djibi; Thiéngolel Wamabé	430 950 000	43 095 000	474 045 000	23 702 250	497 747 250
EP-5	Création d'une nouvelle AEMV à Boki Saboudou	Boki Saboudou ; Doudé Bagué ; Lougue Nody ; Mayel Ndagane ; Sangayel Diaou ; Silorou	308 550 000	30 855 000	339 405 000	16 970 250	356 375 250

N°	Projet	Localités bénéficiaires	Coût estimatif (x 1000 FCFA HT)				
			F & T	E& C	TOTAL	I& D	TOTAL
EP-6	Densification d'adductions déficitaires	Aoure ; Dialloubé ; Diamounguel ; Dounde ; Godiowel ; Ndiott ; Sinthiou Walel ; Yarimale Torobe	86 800 000	8 680 000	95 480 000	4 774 000	100 254 000
EP-7	Renforcement de la gestion de l'eau, mise en place et redynamisation des ASUFOR		21 000 000	2 100 000	23 100 000	1 155 000	24 255 000
TOTAL COMPOSANTE			1 347 500 000	134 750 000	1 482 250 000	74 112 500	1 556 362 500

## 4.2 Composante "Développement des infrastructures d'assainissement"

Le coût estimatif arrondi de la composante "Développement des infrastructures d'assainissement" est de 534 MFCFA HT. Le coût inclut (i) les services d'études techniques d'exécution et de contrôle de travaux estimés à 10% du coût des fournitures et travaux, et (ii) une provision pour imprévus et divers de 5%.

**Tableau 15 : Récapitulatif des coûts estimatifs des infrastructures d'assainissement**

N°	Intitulé	Coût estimatif (x 1000 FCFA HT)				
		F & T	E& C	TOTAL	I& D	TOTAL
AS-1	Construction de 10 édifices publics	28.000.000	2.800.000	30.800.000	1.540.000	32.340.000
AS-2	Réalisation de 1738 latrines. fourniture d'une citerne de vidange de fosse septique	434.386.987	43.438.699	477.825.685	23.891.284	501.716.970
TOTAL COMPOSANTE		462.386.987	46.238.699	508.625.685	25.431.284	534.056.970

## 4.3 Composante "Mesures d'accompagnement"

Le coût estimatif de la composante "Mesures d'accompagnement" est de **132,5 MFCFA HT**, dont (i) 24,2 MFCFA pour le volet "eau potable" (ii) 86.9 MFCFA pour le volet "assainissement", et (iii) 20 MFCFA pour le volet "Études et activités spécifiques".

**Tableau 16: Récapitulatif des coûts estimatifs des mesures d'accompagnement**

N°	Composante	Base de calcul	Coût estimatif (FCFA HT)
IEC et renforcement de capacités « Eau Potable »			
ET-1	Services BE/ONG mise en place - renforcement gestion de l'eau	3 millions FCFA/ASUFOR	24.255.000
IEC et renforcement de capacités « Assainissement »			
ET-2	Services Ong pour gestion des édifices	0.2 millions FCFA/Edicule	1.400.000
ET-3	Services BE/ONG pour assainissement individuel	0.05 Millions FCFA/latrine	86.877.397
Etudes et activités spécifiques			
ET-4	Services de consultants études compl. et formulation		10.000.000
ET-5	Appui conseil à la CR (planification et suivi-évaluation)		10.000.000
<b>TOTAL COMPOSANTE</b>			<b>132.532.397</b>

## 4.4 Récapitulatif et plan de financement

Le coût total de mise en œuvre du PLHA s'élève à **198,7 MFCFA HT** sur la période 2011-2015, hors financements déjà acquis.

**Tableau 17 : Récapitulatif du financement du PLHA**

COMPOSANTE	TOTAL EN FCFA HT	Pop et CR	Autres
EAU POTABLE	1.532.107.500	76.605.375	1.455.502.125
ASSAINISSEMENT	534.056.970	50.171.697	483.885.273

IEC	132.532.397	6.626.620	125.905.777
TOTAL	<b>2.198.696.867</b>	133.403.692	2.065.293.175

Le financement du PLHA sera couvert par (i) les populations bénéficiaires, (ii) les associations de ressortissants, (iii) le budget de la communauté rurale, (iv) les partenaires en coopération non gouvernementale, (v) l'État.

La communauté rurale et les ménages apporteront une contribution individuelle de 10% des investissements du volet "assainissement", soit environ 50,2 MFCFA. La population contribue à hauteur de 5% pour le volet "eau potable", soit 76,6 MFCA et pour le coût des mesures d'accompagnement à hauteur de 6,6 MFCFA.

La contribution totale de la population est de 133,4 millions FCFA soit 6% du financement global du PLHA, sur une durée de 3 ans, soit environ 44,5 millions FCFA par an.

Le financement attendu de l'Etat et des partenaires de la Communauté rurale est de 2065,3 millions FCFA soit 688,4 millions FCFA par an pendant 3 ans.

Ce financement doit être programmé pour la période 2012-2015 soit 3 ans, pour tenir compte de l'échéance 2015 prévue pour l'atteinte des OMD qui ont servi de base de planification et de programmation des projets identifiés.

## **PARTIE D – PLAN D'ACTION TRIENNAL**

## **I. OPERATIONS EN COURS**

### **1.1 Projet en cours d'exécution**

### **1.2 Projet financé en attente de démarrage**

### **1.3 Projets en prospection**

## **II. OPERATIONS PRIORITAIRES**

### **2.1 Eau potable**

### **2.2 Assainissement**

# **ANNEXES**

## **Annexe I - Cartes**

- 1.1 Carte générale de la CR et population
- 1.2 Carte de localisation des réseaux

## **Annexe II - Données d'inventaires**

- 2.1 Table inventaire des points d'accès à l'eau par localité
- 2.2 Synthèse accès à l'eau et bilan EPE
- 2.3 Table inventaire des infrastructures assainissement dans infrastructures
- 2.4 Synthèse accès à l'assainissement collectif
- 2.5 Table inventaire des infrastructures assainissement dans concessions

## **Annexe III - Etudes et conception des projets**

- 3.1 Fiches APS-AEP
- 3.2 Fiche APS-Assainissement